

Assemblée générale

12 mars 2015

Institut National de l'Information Géographique et Forestière

Salle Arago

Présents : MM. Richard BIANCALE, Pierre BRIOLE, Claude BOUCHER, Jonathan CHENAL André COMOLET-TIRMAN, Mmes Claude COSANDEY, Athéna COUSTENIS, Françoise DUQUENNE, M. François FORGET (invité), Mme Michèle FIEUX, M. Pierre HUBERT, Mmes Marie-Françoise LEQUENTREC-LALANCETTE, Muriel LLUBES, Monique PETITDIDIER, MM. Pierre RIBSTEIN, Éric SERVAT, Daniel SCHERTZER, Roland SCHLICH.

Excusés : MM. Vazken ANDREASSIAN, Vincent COURTILLOT, Jérôme DYMENT, Michel EVEN, Mme Andrea FLOSSMANN, MM. Daniel GILBERT, Jean MARGAT, Jean-Pierre POMMERAU, Henri REME, Jean-Baptiste RENARD.

1. L'assemblée est ouverte à 10h05.

2. Approbation de l'ordre du jour

Roland SCHLICH mentionne un oubli à l'ordre du jour, à savoir la validation du compte-rendu de l'assemblée générale 2014.

L'ordre du jour est adopté.

3. Remise du prix de géophysique 2014

En l'absence du lauréat, Benjamin CHARNAY, le prix est remis à son directeur de thèse, François FORGET. Celui-ci présente le contexte et les grandes lignes des travaux du lauréat, dont la qualité est soulignée.

Quelques commentaires sont faits :

- Daniel SCHERTZER évoque la question de la turbulence ;

- Athéna COUSTENIS parle des besoins d'échanges entre spécialistes de la Terre et des planètes ;
- Claude BOUCHER propose que le travail de thèse de Benjamin Charnay fasse l'objet d'une présentation à l'occasion d'un événement à organiser lors de sa présence à Paris ;
- Monique PETITDIDIER souhaite que cette information soit diffusée dans les laboratoires pour faire connaître le CNFGG ;
- Daniel SCHERTZER appuie l'idée de toucher un jeune public.

4. Allocution du président Claude BOUCHER :

- activité générale : fonctionnement du bureau, agendas décalés, relations avec le COFUSI ;
- audit : groupe de rédaction (Claude BOUCHER, Pierre BRIOLE, Athéna COUSTENIS, Pierre HUBERT), entretiens et questionnaire, liens avec le COFUSI et l'Académie ; rapport en cours de rédaction ;
- activités 2014-2015 : entretiens du COFUSI, colloque sur les aérosols, réunions du conseil, assemblée générale du COFUSI ;
- activités internationales : Assemblée générale de l'UGGI (rapport quadriennal coordonnée par Pierre HUBERT) ; délégués français nommés par le COFUSI, Pierre HUBERT proposé pour le bureau de l'UGGI. Mioara MANDEA et Claude BOUCHER sont nommés animateurs d'un groupe sur GEO par l'UGGI. Autres question : sécession de l'IAVCEI, membres individuels, etc.
- autres activités : prix 2014, site web entretenu par Françoise DUQUENNE, création d'un portail Météo-Climat commun SMF-CNFGG, rencontre avec la section des sciences de l'Univers de l'Académie des sciences, parrainage de manifestations (journées sur l'assimilation des données en géosciences, colloque G2, atelier de paléomagnétisme, journées « Avenir de l'eau »), COP21 (inventaire d'actions, journée scientifique ?, plateforme océan-climat).

5. Hommage aux membres disparus

Anne DESCHAMPS, 40 ans, section 1. L'hommage est prononcé par Marie-Françoise LEQUENTREC-LALANCETTE : titulaire d'une thèse sur la tectonique des Philippines, après deux post-doctorats, Anne DESCHAMPS est embauchée CR1 à Brest. Elle a travaillé sur la dynamique des dorsales et commençait à s'intéresser à la géodésie du fond de mer.

6. Rapport financier

Le Trésorier présente les comptes en recettes et dépenses du CNFGG pour l'année 2014 et le budget prévisionnel 2015. L'exercice 2014 se solde par un excédent de dépenses de 438,54 Euros, donc pratiquement en équilibre. Le bilan au 31 décembre 2014 présente sur le compte courant un solde de 28 101,25 Euros. Le compte de réserve, intérêts 2014 inclus s'élève à la clôture de l'exercice à 107 535,90 Euros (voir synthèse du compte rendu financier en annexe).

Quitus est donné au trésorier et au bureau pour sa gestion.

Les ressources du comité reposent essentiellement sur les cotisations de ses membres et sur quelques modestes subventions. Les effectifs entre 1982 et 2014 ont été divisés par trois. Le budget de fonctionnement baisse, mais le fonds de réserve demeure relativement stable.

Le budget prévisionnel initial est annoncé à 8000 euros. Une discussion sur la nécessaire représentation de la France à la prochaine assemblée générale de l'UGGI à Prague amène à le porter à 13000 euros. Le budget prévisionnel rectifié est adopté à l'unanimité.

Le fait que l'UGGI demande des frais d'inscription aux délégués des pays membres pour leur participation aux assemblées générales suscite de nombreuses réactions de la part des membres du CNFGG.

Discussion générale :

Pierre BRIOLE se félicite de la teneur des débats sur la raison d'être du CNFGG et de l'UGGI, dont l'existence doit être préservée, au prix de réformes à mener.

Daniel SCHERTZER évoque la question des « Fellows » à l'UGGI, qui pose des problèmes déontologiques, car des « Officiers » ne peuvent pas être nommés « Fellows » par eux-mêmes comme les statuts le prévoient. Cette remarque est contestée par plusieurs intervenants et, en particulier, cela n'est pas le cas des membres français récompensés cette année. Une distinction entre « Fellows ex-officio » et « Fellows » pour services scientifiques rendus doit être opérée pour éviter toute confusion, et l'UGGI a procédé à cette distinction.

Daniel SCHERTZER met l'accent sur la double nature du CNFGG : association 1901 et comité mandaté par l'Académie des sciences, qui soulève des questions. Actuellement, l'Académie ne soutient plus le CNFGG qu'au titre de sa prise en charge de la cotisation annuelle à l'UGGI et l'aspect associatif est moins valorisé que l'aspect académique.

Pierre BRIOLE ne souhaite pas dénigrer l'organisation de l'Assemblée générale, dans un contexte difficile pour le CNFGG. Il met l'accent sur le principe démocratique : les sections doivent être l'émanation de la communauté.

Claude BOUCHER rappelle que les statuts du CNFGG en font, en dépit de son statut associatif, une émanation de l'Académie des sciences. A ce titre, il représente la France dans les instances internationales. Il participe cependant de l'animation nationale de la communauté, et sur ce point l'aspect associatif est utile. Le cas de la communauté astronomique peut être une source d'inspiration. Lors de l'Assemblée générale, ce sont les adhérents qui sont souverains.

Roland SCHLICH signale la réception récente de l'accord de la plateforme Océan-Climat d'admettre le CNFGG en son sein ; le montant de la cotisation annuelle est de 500 euros.

Pierre BRIOLE en accepte le principe à condition que le point de vue du CNFGG puisse y être porté.

Marie-Françoise LEQUENTREC-LALANCETTE estime qu'on peut adhérer pour un an, le temps d'en examiner l'intérêt.

Claude BOUCHER réclame des volontaires pour y participer.

Le budget prévisionnel modifié tient compte de cette dépense supplémentaire.

7. Rapport des sections

Françoise DUQUENNE, au nom de la section 1, présente son rapport d'activité :

- aspects administratifs ;
- activités de la section (lettre d'information, conseils, prix de thèse) ;
- participation au colloque G2, au CCGN, à la journée SONEL, au colloque GNSS et Science ;
- assemblée générale de la section 1 le 11 mars 2015 ;
- actions marquantes : le calcul du champ de gravité de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko et le Système d'observation des variations du niveau de la mer à long terme (SONEL) ;
- rapport quadriennal.

Au titre de la section 3, Pierre BRIOLE revient sur la disparition du professeur Pierre VINCENT, qui était membre de cette section. Professeur à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, il est considéré comme l'un des plus grands géologues et vulcanologues français.

Le rapport quadriennal de la section 3 pour l'UGGI prendra la forme d'une bibliographie.

Enfin, la fronde supposée de l'IAVCEI ne concerne en réalité qu'une minorité de gens. Pierre HUBERT précise que cette offensive est lancée depuis l'Australie, et que l'IAVCEI a cherché à s'affranchir des règles de l'UGGI, avec la passivité de celle-ci, notamment en adoptant le principe de membres individuels payant, en contradiction avec le principe de pays membres de l'UGGI.

La section 5 a transmis son rapport écrit mais, en l'absence de membre, celui-ci n'est pas lu.

8. Election des vice-présidents :

Aucun candidat ne s'est déclaré pour les postes de vice-présidents. Un appel à candidature sera lancé prochainement. Le vote se fera par correspondance.

Daniel SCHERTZER demande qu'une date limite soit fixée pour les candidatures et que les membres disposent de professions de foi.

Claude BOUCHER, en accord avec Roland SCHLICH, répond que le matériel de vote sera envoyé avec l'appel à cotisations.

9. Admission de nouveaux membres :

Jonathan CHENAL présente l'offre de secrétariat général collectif proposé par le Service de Géodésie et Nivellement de l'IGN, au sein d'un comité du secrétariat composé autour du chef de service, Thierry PERSON, et rassemblant François L'ECU, membre du CNFGG, Bruno GARAYT, et Jonathan CHENAL, ce dernier proposé pour occuper la fonction de secrétaire général. Cette structure collective permet de mieux assurer la pérennité du travail de secrétariat plutôt que des individus pouvant être appelés à d'autres tâches.

Jonathan CHENAL présente ensuite son parcours et sa candidature à titre individuel, soutenue par la section 1. Celle-ci est adoptée.

La candidature de Marjorie GALLAY, au titre de la section 6, est aussi présentée, et acceptée.

Roland SCHLICH remercie chaleureusement l'IGN pour sa proposition de services d'assurer la fonction du secrétariat pour le compte du CNFGG.

10. Actions proposées :

Claude BOUCHER évoque les actions proposées, touchant :

- à l'annuaire : membres, informations, usages ;
- à une lettre d'information : préparation, recueil d'informations, diffusion ;
- au système d'information et site internet : études d'amélioration, migration, adhésion en ligne, etc.
- aux membres ès qualité : désignés par les organismes (liste proposée) ;
- aux objectifs pour 2015 : relations avec l'Académie des sciences, dynamisation de l'association (visibilité, campagne d'adhésion, commissions, jeunes chercheurs) ;
- aux commissions : proposées sur proposition avec un porteur, un mandat et une durée limitée (ex. : planétologie, fond de mer, histoire, etc.),

11. Questions diverses :

Eric SERVAT propose d'ajouter l'IRSTEA à la liste des établissements concernés. Il ajoute que la journée « Avenir de l'eau » qu'il organise cible spécifiquement les jeunes chercheurs, ayant moins de 10 ans d'expérience, avec des formats courts d'exposés, et ouverte à tous les professionnels (ingénieurs, secteur privé, etc.), en y ajoutant aussi des conférences métiers. Cette journée est couplée avec un salon professionnel, permettant aux étudiants ayant plus un profil « professionnel » d'être intégrés à la communauté.

Claude BOUCHER conclut en évoquant les commissions thématiques qu'il souhaite relancer.

La séance est levée à 13h40.

PRESIDENT
CLAUDE BOUCHER
103 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE
75011 PARIS
MEL. : claude-boucher@club-internet.fr

TRESORIER
ROLAND SCHLICH
ÉCOLE ET OBSERVATOIRE DES SCIENCES DE LA TERRE
5 RUE RENE DESCARTES
F-67084 STRASBOURG CEDEX
TEL. : +33 [0]3 88 45 01 91
FAX : +33 [0]3 88 60 38 87
MEL. : roland.schlich@unistra.fr

SECRETAIRE GENERAL
JONATHAN CHENAL
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION
GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE
73 AVENUE DE PARIS
94165 SAINT-MANDE CEDEX
TEL. : + 33[0]1 43 98 80 00 + 73 63
MEL. : sgn.cnfgg@ign.fr

COMITÉ NATIONAL FRANCAIS DE GÉODÉSIE ET GÉOPHYSIQUE

RECETTES ET DÉPENSES 2014 (BNP + CCP)

RECETTES 2014	6 600,00 €
SUBVENTIONS PROPRES AU COMITE :	
- Académie des Sciences (fonctionnement 2014 :	0,00 €
COTISATIONS :	
- Année 2014 + arriérés 2013 & 2012 :	5 100,00 €
MEMOIRES :	
-	0,00 €
SUBVENTIONS SPECIFIQUES :	
- Colloque CNFGG 2014 (Orléans)	1 000,00 €
DIVERS :	
- Intérêts Dépôt à Terme	500,00 €
<hr/>	
DEPENSES 2014	7 038,54 €
FRAIS DE SECRETARIAT :	
- Affranchissement, photocopie, tél & fax	893,41 €
FRAIS DE DEPLACEMENT :	
- Assemblée générale, conseils	709,80 €
FACTURES :	
- Prix de Géophysique 2013	2 000,00 €
- Jury du Prix de Thèse	186,00 €
- Pause café AG 2014	84,34 €
- Logiciel internet	534,99 €
SUBVENTIONS SPECIFIQUES	
- Réunion des Sciences de la Terre 2014, Pau	1 000,00 €
- Colloque G2 2014, Strasbourg	1 000,00 €
- Colloque CNFGG 2014, Orléans	529,00 €
DIVERS :	
- Frais bancaires et impôts sur les sociétés	101,00 €
<hr/>	
EXCEDENT DÉPENSES EXERCICE 2014 :	438,54 €

BILAN DE COMPTE AU 31 DECEMBRE 2014

	La Poste	B.N.P.	La Poste + B.N.P.
REPORT au 1er janvier 2014	11 724,88 €	16 814,91 €	28 539,79 €
RECETTES 2014	840,00 €	5 760,00 €	6 600,00 €
Subventions propres au Comité	0,00	0,00	0,00
Cotisations	840,00	4 260,00	5 100,00
Mémoires	0,00	0,00	0,00
Subventions spécifiques	0,00	1 000,00	1 000,00
Divers	0,00	500,00	500,00
Prélèvement sur Fonds de Réserve	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES 2014	309,67 €	6 728,87 €	7 038,54 €
Frais de secrétariat	215,37	678,04	893,41
Frais de déplacement	70,30	639,50	709,80
Factures	0,00	2 805,33	2 805,33
Subventions spécifiques	0,00	2 529,00	2 529,00
Divers	24,00	77,00	101,00
Dotation au Fonds de Réserve	0,00	0,00	0,00
SITUATION au 31 décembre 2014	12 255,21 €	15 846,04 €	28 101,25 €
Chèque non débité	0,00 €	304,30 €	304,30 €
Relevé bancaire au 31.12.2014	12 255,21 €	16 150,34 €	28 405,55 €

Réserve au 1^{er} janvier 2015 : La Poste Livret A : 1,46 € + BNP DAT : 25.000 € + BNP Livret A : 80 302,89 €
+ BNP Épargne : 2 231,55 € = 107 535,90 €